

Le gouvernement fédéral et la francophonie ontarienne : pour un changement de cap

La récente élection par acclamation de Monsieur Jean Poirier à la direction de l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) et sa déclaration selon laquelle il faudrait abolir la direction de l'entente Canada communautés Ontario (DECCO) en disent long sur l'effet de la gouvernance linguistique sur la cohésion sociale en milieu minoritaire francophone. Depuis bientôt dix ans, le réseau associatif est associé à la gestion des programmes destinés aux minorités francophones dans le cadre de l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser le développement et l'épanouissement des minorités de langue officielles, pensons, notamment aux fameuses ententes Canada communautés. Or, même si elles ont provoqué des changements favorables à une plus grande transparence dans le rapport des groupes à l'État, ces ententes se sont avérées de véritables pommes de discorde dans les milieux minoritaires et de façon particulière en Ontario. À l'aube des consultations en vue de la révision du programme des langues officielles et du renouvellement des ententes Canada communautés, le gouvernement fédéral devrait tirer certains enseignements de la situation ontarienne.

Dissocier la gestion de la représentation

Dans un premier temps, le gouvernement devrait bien évaluer les conséquences du mode de représentation qu'il a imposé en milieu minoritaire afin de fonder sa nouvelle gouvernance. L'idée que chaque milieu doive se doter de porte parole unique afin de représenter le réseau associatif auprès du gouvernement a miné le sens de la démocratie locale et de cohésion sociale au sein de la plus importante minorité francophone hors Québec. Le gouvernement devrait, notamment dissocier la gestion des ententes Canada communauté de la représentation politique et revoir la dimension horizontale de sa gouvernance de sorte à ne pas

conforter un type de leadership par rapport à un autre. Entre autres, nous lui recommandons de reconnaître davantage la pluralité des leaders participant à la vitalité du milieu minoritaire.

Une intervention fédératrice

Dans un deuxième temps, le gouvernement doit évaluer l'impact de son action sur le milieu francophone de l'Ontario car ce dernier ne s'affirme pas à la hauteur de son potentiel. Nous lui suggérons, notamment de bien mesurer l'impact de ses programmes et des ententes Canada communautés sur les réalités provinciale, régionale, ethnoculturelle et raciale des milieux minoritaires. Au lieu de s'en tenir à une programmation dite « nationale », plus artificielle que réelle, il devrait s'assurer que son intervention soit fédératrice plutôt que nationaliste et qu'elle serve, notamment à éliminer les inégalités sociales, culturelles et économiques entre les francophones et les groupes.

Une analyse différenciée selon les sexes

Dans un troisième temps, la gouvernance des langues officielles en milieu minoritaire francophone a eu un effet délétère sur les groupes de femmes. La question a été bien documentée par les membres la Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario (TFFCPO). Le gouvernement fédéral a l'obligation constitutionnelle de s'assurer que ses politiques et programmes respectent le principe de l'égalité entre les sexes. Il a aussi adopté un plan à cet effet. Les groupes de femmes doivent donc recevoir leur juste part de ressources financières.

Un temps pour la réflexion

Dans un quatrième temps, nous recommandons au gouvernement de prendre le temps de réfléchir à l'impact général de la nouvelle gouvernance des langues officielles sur la

vitalité des milieux, sa réalité ethnoculturelle et raciale et les rapports entre les groupes. Nous lui suggérons, notamment d'élaborer des indicateurs de développement qui lui permettraient de mieux mesurer la portée de sa démarche depuis les dix dernières années.

Les propositions que nous venons de formuler nous apparaissent raisonnables et réalistes. Elles ont, notamment pour souci de trouver une solution à l'impasse dans lequel se retrouve notamment le milieu francophone de l'Ontario depuis les dix dernières années. Un changement de cap nous apparaît nécessaire.

Linda Cardinal
Chaire de recherche sur la francophonie
et les politiques publiques
École d'études politiques
Université d'Ottawa
Linda.cardinal@uottawa.ca
Téléphone : 562-5754 poste 2697
Télécopieur : 562-5371